

# « Donner plus de flexibilité au système »

Interview avec Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale, sur le multilinguisme dans les écoles luxembourgeoises

*Dans le système scolaire, l'idéal (certains diraient « l'idéologie ») du trilinguisme continue à faire consensus. Or, on commence à s'interroger sur son prix. Les analyses indiquent que ce sont surtout les enfants nés de parents étrangers et ne parlant pas une des trois langues officielles qui en paient actuellement les frais. Partagez-vous cette analyse ?*

Mady Delvaux-Stehres : Le trilinguisme fait partie, pour ainsi dire, de notre patrimoine culturel ; il a une longue tradition dans notre École. Beaucoup d'élèves – surtout des jeunes qui ont comme langue maternelle le luxembourgeois, mais également un nombre considérable de jeunes issus de l'immigration – atteignent des niveaux de compétence très élevés dans les trois langues. C'est une performance remarquable de notre enseignement et un atout qu'il faut préserver.

En revanche nous constatons également que trop d'enfants, qui ne parlent pas à la maison une des trois langues officielles du pays, n'arrivent pas à se qualifier parce que nous exigeons aux différentes étapes de leur cursus scolaire un certain niveau de compétences dans les trois langues.

La question cruciale est donc de savoir comment nous arrivons à maintenir un trilinguisme de haut niveau tout en évitant que les exigences en langues ne constituent, pour une part non négligeable de nos jeunes, une barrière insurmontable qui

les empêche d'obtenir un diplôme. Avec une population d'élèves qui change de plus en plus vite – actuellement seuls 38 % des enfants du cycle 1 et seulement quelque 70 % des élèves de nationalité luxembourgeoise parlent le luxembourgeois

---

**Je suis de plus en plus convaincue que le Luxembourg doit revoir fondamentalement sa politique linguistique en matière d'éducation.**

---

comme première langue à la maison – nous ne pouvons pas continuer à exiger de tous les mêmes niveaux de compétence dans les mêmes langues aux mêmes étapes du parcours scolaire. Faut-il refuser un diplôme de fin d'études secondaires à un jeune qui présente des lacunes dans une des trois langues, mais qui est parfaitement outillé pour réussir son bac et pour suivre des études supérieures ? Je ne pense pas que le Luxembourg puisse continuer à se le permettre. C'est pourquoi nous avons proposé, dans le cadre du projet de réforme du lycée, d'offrir l'enseignement des langues aux classes supérieures à plusieurs niveaux.

Mais il ne suffira pas de réajuster l'enseignement secondaire et secondaire technique. Je suis de plus en plus convaincue que le Luxembourg doit revoir fondamentalement sa politique linguistique en matière

d'éducation. Il faut aussi chercher des réponses au niveau de l'enseignement fondamental, car les premières années d'apprentissage sont déterminantes pour le parcours ultérieur des enfants, et les déficits en compréhension écrite hypothèquent la réussite dans les autres branches.

*Dans la communauté scientifique et certains secteurs de l'économie, l'anglais est en passe de remplacer le français comme langue de communication et de promotion sociale. D'un autre côté, les administrations fonctionnent toujours en français et une partie grandissante de la population s'exprime au quotidien dans cette langue. L'école doit-elle s'adapter à l'évolution économique de la place financière ou doit-elle au contraire continuer à miser sur le trilinguisme (allemand-français-luxembourgeois) comme facteur de la cohésion sociale ?*

M. D.-S. : Cette question illustre tout le dilemme de notre situation linguistique et du contexte dans lequel nous discutons : il faut maintenir notre atout traditionnel et en même temps chercher des réponses aux défis du monde d'aujourd'hui et de demain. Il est vrai que l'enseignement des trois langues officielles du pays peut être un facteur de cohésion sociale, à condition toutefois que l'École réussisse le pari de l'équité des chances. Il n'est pas question de renoncer au trilinguisme allemand-français-luxembourgeois, mais nous devons l'adapter à la complexité de

la situation scolaire réelle, pour donner à chaque élève une chance d'apprendre et de se qualifier.

S'y ajoute effectivement l'importance croissante de l'anglais, sur le marché du travail mais également dans l'enseignement supérieur. Pour mieux préparer nos élèves aux études universitaires, il faudrait accorder une plus grande place à cette langue dans les toutes les formations menant à un diplôme qui donne accès aux études universitaires. C'est pourquoi nous avons proposé, dans notre premier document d'orientation, de rendre l'anglais obligatoire dans les classes terminales de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Je suis aussi favorable à l'idée de commencer l'enseignement de l'anglais plus tôt. Mais ceci ne sera possible que si nous arrivons à réaménager l'ensemble de l'enseignement des langues.

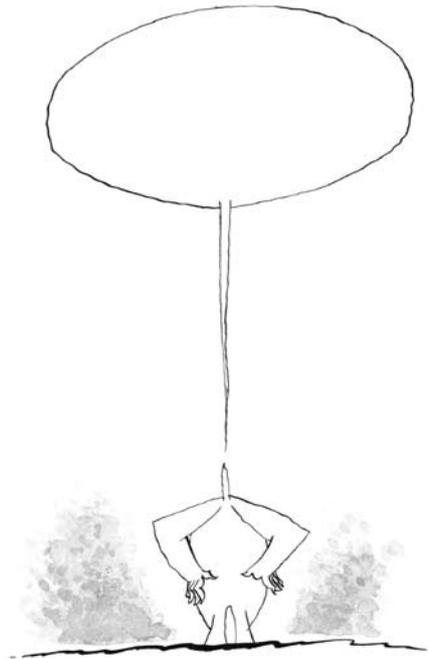
*La question de l'alphabétisation reste un classique des débats sur l'enseignement. Différents modèles ont été discutés comme la double alphabétisation en français et en allemand ou encore l'alphabétisation en luxembourgeois. Quelle piste privilégiez-vous ?*

M. D.-S. : Je ne crois pas que la double alphabétisation en français et en allemand soit une solution pour l'École luxembourgeoise. Le projet de double alphabétisation réalisé en Sarreguemines, par exemple, vise des enfants qui parlent au moins une des deux langues d'alphabétisation comme langue maternelle – soit l'allemand, soit le français –, ce qui n'est pas le cas de la majorité des élèves au Luxembourg.

Quant à l'alphabétisation en luxembourgeois, l'idée peut paraître intéressante, mais l'apprentissage intensif de l'orthographe et de la grammaire placerait les élèves devant un défi langagier complémentaire, et l'École luxembourgeoise ne pourra pas pour autant renoncer à l'apprentissage ultérieur de l'allemand et/ou du français.

L'alphabétisation en allemand est un modèle qui a fait ses preuves pour les enfants qui ont le luxembourgeois comme langue maternelle ; elle n'est peut-être pas la meilleure option pour les enfants de langues latines. Faut-il envisager une double filière – d'un côté une alphabétisation en

allemand, de l'autre en français – avec le corollaire d'offrir deux parcours scolaires distincts ? Pour des élèves portugais, même s'ils maîtrisent le français en expression orale, il n'est pas forcément simple d'apprendre l'écriture du français qui est une langue particulièrement difficile à maîtriser pour l'orthographe et la grammaire. La question de l'alphabétisation est intimement liée à celle de l'utilisation de la langue véhiculaire à l'école. C'est un débat que nous commençons à mener.



*Nous avons l'impression qu'après les violentes critiques exprimées contre Eis Schoul, vous êtes devenue beaucoup plus prudente par rapport aux projets pilotes. Ne faudrait-il pas prendre d'avantage de risques et confronter les différentes hypothèses pédagogiques au réel ?*

M. D.-S. : Je reste convaincue de la plus-value des projets pilotes, dont le but est justement de donner des réponses plus adaptées aux besoins spécifiques de la population scolaire locale des écoles, à condition que les objectifs soient clairement précisés, que le concept soit bien élaboré, que les acteurs forment une équipe soudée et que l'accompagnement et l'évaluation soient assurés. Actuellement, avec les réformes en cours, tous les acteurs vivent déjà une phase de transition pendant la-

quelle ils doivent s'investir davantage, se familiariser avec des nouveaux concepts, s'appropriier les changements. C'est pourquoi, je suis effectivement un peu plus prudente à autoriser des projets pilotes en cette période.

*La langue d'enseignement et de communication au lycée sont l'allemand et le français. Le Luxembourg fait ici figure de pionnier pédagogique, ce modèle étant repris sous l'appellation CLIL (Content and Language Integrated Learning) dans de nombreux pays. On a l'impression que les enseignants du lycée – aussi bien les professeurs de français que les professeurs des disciplines scientifiques – ne sont pas conscients du potentiel de cette méthode pédagogique. Que faites-vous pour la promouvoir ?*

M. D.-S. : Les enseignants luxembourgeois ont pratiqué le CLIL depuis que l'École luxembourgeoise existe, avant que ce mode d'enseignement ne soit conceptualisé. Je pense que les enseignants sont conscients du potentiel. Au Luxembourg nous insistons auprès de toutes les commissions nationales de programme que chaque enseignant, quelle que soit la discipline qu'il enseigne, est aussi un enseignant de langue. Chaque discipline comprend un volet « communication » qui doit être traité et par conséquent également évalué.

*Or, dans la pratique, de plus en plus d'élèves éprouvent des difficultés à s'exprimer correctement dans les deux langues d'enseignement. Souvent, les professeurs n'imposent d'ailleurs plus la langue de l'enseignement à leur élèves, mais laissent libre cours à des prises de parole en luxembourgeois, voire ils l'utilisent eux-mêmes pour faire passer leur matière qui leur tient plus à cœur. Dans une instruction ministérielle de 2010, vous aviez tenté de donner un cadre réglementaire à cette pratique. Vous y vouliez limiter l'usage du luxembourgeois à des situations « exceptionnelles, clairement délimitées et justifiées [...] de communication intense et spontanée » (comme l'interaction avec un élève en difficulté, en cas d'incompréhension totale d'un texte ou lors des groupes de travail entre élèves). Comment cette instruction ministérielle fut-elle reçue ? A-t-elle été appliquée ?*

M. D.-S. : Il n'y a pas d'études qui démontrent que de « plus en plus d'élèves

éprouvent des difficultés à s'exprimer correctement dans les deux langues d'enseignement. » Les élèves luxembourgeois ont toujours eu beaucoup de problèmes à s'exprimer en français. Je suis même persuadée qu'aujourd'hui, il y a plus de facilités à s'exprimer oralement en français qu'il y a quarante ans, lorsque moi-même j'étais élève.

L'instruction ministérielle sur la langue véhiculaire est le fruit de beaucoup de réflexions et de discussions ; elle a été rédigée dans le souci de tenir compte de la réalité vécue dans nos classes. Il peut en effet être utile, au lieu de fournir de longues explications, de donner une traduction à un élève. Il peut aussi être stimulant pour un élève d'être autorisé à s'exprimer dans une langue familière, toujours à condition que l'enseignant aide l'élève par la suite à exprimer le même contenu de manière correcte dans la langue véhiculaire. Je n'ai pratiquement pas reçu d'écho suite à la publication de cette instruction ministérielle. En revanche dans les nombreux avis sur ma proposition de réforme du lycée, la question de l'utilisation de la langue véhiculaire, et de quelle langue véhiculaire, est souvent revenue. C'est un des sujets de nos débats sur la réforme.

*Pour une vaste majorité des élèves du fondamental, le luxembourgeois, que vous louez comme « langue de convivialité » et d'intégration, n'est pas la langue maternelle. Envisagez-vous – du moins dans l'enseignement fondamental – à donner une place plus importante au luxembourgeois ?*

M. D.-S. : Aujourd'hui une grande partie de nos enfants n'apprennent plus le luxembourgeois spontanément dans la rue ou dans la cour de récréation. Il faut donc accorder une attention grandissante à la question de l'enseignement de la langue luxembourgeoise. Nous développons du matériel didactique et des méthodes d'apprentissage surtout pour les jeunes primo-arrivants qui ont besoin d'apprendre à l'école la langue luxembourgeoise comme langue étrangère. Parallèlement, nous réfléchissons à l'enseignement du luxembourgeois pour ceux qui ont comme langue maternelle le luxembourgeois. Et nous assistons à une demande croissante de la part d'adultes qui souhaitent appren-

dre le luxembourgeois. Il faut donc développer de plus en plus une didactique du luxembourgeois pour les différents publics cibles. C'est un travail de longue haleine qui a besoin de spécialistes. Depuis quelques années la fonction de professeur de luxembourgeois existe, des stagiaires sont en formation.

Je pense qu'il est important de connaître sa langue et sa culture. En même temps je ne crois pas que chaque enfant qui fréquente l'École luxembourgeoise soit capable d'atteindre un haut niveau à la fois en luxembourgeois, allemand, français et anglais. Je reviens donc à ma réponse à votre première question : il faudra donner plus de flexibilité au système et ne pas exiger de chacun le même niveau de maîtrise dans toutes les langues enseignées.

*Dans l'école fondamentale – et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement secondaire – la réforme s'est surtout concentrée sur le système de notation avec l'introduction des compétences. L'enseignement des langues sera-t-il votre prochain chantier de réforme ?*

M. D.-S. : Ce chantier, nous l'avons déjà ouvert en 2006, lorsque nous avons demandé le concours d'experts du Conseil de l'Europe pour élaborer un profil de la

politique linguistique éducative. Sur la base de ce profil, nous avons défini un « Plan d'action langues », dont les 66 mesures ont été mises en œuvre entre 2007 et 2009. Par exemple, nous avons précisé les objectifs et exigences en langues aux différents moments du parcours scolaire et introduit, aux classes inférieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique, la distinction entre les quatre domaines de compétences langagières que sont la production écrite, la production orale, la compréhension écrite et la compréhension orale. En 2006 déjà, les experts du Conseil de l'Europe ont relevé que notre enseignement des langues n'était pas adapté à la diversité des situations et l'hétérogénéité de nos classes. Nous réalisons aujourd'hui que les réponses que nous avons données dans le Plan d'action allaient dans la bonne direction, mais qu'elles ne vont pas assez loin pour faire face au changement de plus en plus rapide de notre population d'élèves. La discussion sur la place des langues à l'École luxembourgeoise restera donc un thème d'actualité, et, comme à l'accoutumée, elle sera animée.

*Nous vous remercions pour cet entretien ! ♦*

(Entretien mené par e-mails entre le 9 et le 21 novembre 2012. BT)

